

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2024-2025) 1ER OCTOBRE 2024

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **1er octobre 2024 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à la Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Mélanie Bernier Administratrice - Professionnel non enseignants

Caroline Bohémier – Administratrice - Personnel d'encadrement

Patrick Boucher – Vice-président – Administrateur - District no 1

Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement

Yury Fesko – Administrateur - District no 3

Alexandre Guérin – Administrateur – Enseignants

Stéphanie Hautot – Administratrice – Directions d'établissement

Alexa Love-Tremblay – Administratrice 18-35 ans

Robyn Maler – Administratrice – Gouvernance, éthique, RH

Philippe Maurice – Administrateur – Municipal, santé, services sociaux

Gilles Montreuil – Président – Administrateur - District no 5

Valérie Roy – Administratrice – Communautaire, sportif, culturel

Nicholas St-Jacques – Administrateur – Finances, comptabilité, et RM

EN VIDÉOCONFÉRENCE

François Achim – Administrateur – District no 4

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Christian Duval, directeur général adjoint

Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Richard Poirier, directeur général adjoint par intérim

Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE(S)

Denis Lefebvre – Administrateur – District no 2

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M. Gilles Montreuil, président, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le quorum est constaté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alexandre Guérin, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2024-10-01-340 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 août 2024

Mme Valérie Roy, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 août 2024.

CA-2024-10-01-341 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien à signaler

5. PAROLE AU PUBLIC

M^{mes} Josée Blain et Sophie Vincent, vice-présidentes du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), et Valérie Côté, 4^e vice-présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL) sont présentes à la rencontre.

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTENCE

7. DÉCISIONS

7.1. PQI 2025-2035 – DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE - ADOPTION

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de l'effectif et les besoins en espaces identifiés par le MÉQ pour les 5 prochaines années au primaire et les 10 prochaines années au secondaire;

CONSIDÉRANT les écarts importants observés entre la clientèle réelle et les prévisions de l'effectif scolaire du MÉQ;

CONSIDÉRANT les projets d'ajout d'espace autorisés par le MÉQ en planification ou en chantier ;

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire accéléré dans certains secteurs;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil d'environ 440 enfants de 4 ans en 2027-2028 (20% de la clientèle prévue) est insuffisante et que l'autorisation d'ajout d'espaces additionnels est nécessaire pour créer près de 700 places additionnelles (50 groupes) et atteindre la cible fixée à 50% des enfants de 4 ans de notre territoire;

CONSIDÉRANT la transformation possible d'écoles secondaires de 1^{er} cycle, selon les ajouts d'espace qui seront autorisés au secondaire et les opportunités qui seront étudiées et développées, en concordance avec les orientations de la Politique d'organisation scolaire du CSSDGS;

CONSIDÉRANT la vétusté de certains bâtiments pour lesquels un remplacement ou une reconstruction partielle est la solution optimale (de la Magdeleine, Saint-François-Xavier, Saint-Jean, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc) ;

CONSIDÉRANT que 8 projets d'agrandissement et/ou de reconstruction partielle ou complète sont des demandes reconduites de l'année précédente;

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espace adoptée à la séance régulière du conseil d'administration du 9 avril 2024 pour les projets nécessitant l'acquisition d'un terrain;

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2024-2025) 1ER OCTOBRE 2024

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

CONSIDÉRANT que la Direction générale de la planification et de l'expertise du MÉQ demande qu'une résolution du conseil d'administration soit adoptée pour les demandes des projets qui ne sont pas compris à la planification des besoins d'espace;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Robyn Maler, administratrice,

- d'autoriser la Direction générale à demander au ministère de l'Éducation d'accorder au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de réaliser les projets suivants :

Secteur	Ville (s)	Ajout d'espace ou reconstruction	Capacité totale visée	Statut de la demande R=Reconduite N=Nouvelle
Nord	Candiac	Remplacement École primaire Saint-Marc	3-3-18-2	R
	La Prairie	Agrandissement et réaménagement avec gymnase Édifice Notre-Dame École primaire Notre-Dame-Saint-Joseph	4-4-8-0	R
		Remplacement École secondaire Saint-François-Xavier	À déterminer	R
		Reconstruction partielle – Bloc sportif École secondaire de la Magdeleine	Bloc sportif	R
Nord-ouest	Sainte-Catherine	Reconstruction partielle avec agrandissement École primaire Saint-Jean	3-3-18-2	R
	Saint-Constant	Agrandissement École primaire Félix-Leclerc	4-4-24-2	R
Ouest	Châteauguay	Remplacement avec agrandissement École primaire Saint-Jean-Baptiste	2-2-12-0	R
	Mercier	Agrandissement École primaire des Bons-Vents	2-2-12-0	R
Sud-Est	Hemmingford	Agrandissement École Primaire Saint-Romain	2-2-12-0	N

*Nombre de groupes : maternelle 4ans - maternelle 5ans - primaire – EHDA

CA-2024-10-01-342 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2024-2025 - APPROBATION

M. Jason Trevis directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissements et constructions) règlement de délégation de pouvoirs no 242);

CONSIDÉRANT que la liste des projets à caractère physique est en adéquation avec les données recueillies dans le cadre des inspections et expertises du parc

immobilier et permet au Service des ressources matérielles d'amorcer la planification et la réalisation de ces projets;

CONSIDÉRANT que ces projets sont en cohérence avec les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation concernant l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires;

CONSIDÉRANT que les projets inscrits à la liste des projets à caractère physique seront réalisés dans les limites du financement disponible dans chacune des sous-mesures octroyées au centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yury Fesko, administrateur,

- d'approuver la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) pour l'année 2024-2025, comme déposée sous la cote 07.02a.

CA-2024-10-01-343 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3. ABROGER LA POLITIQUE 48-02 CONCERNANT LA DISPENSATION DE COURS À DOMICILE – ADOPTION

Mme Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 15 alinéa 1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit qu'un élève peut être dispensé de l'obligation de fréquenter une école par le centre de services scolaire en raison de maladie ou pour recevoir des soins ou traitements médicaux requis par son état de santé;

CONSIDÉRANT que l'article 6 du Régime pédagogique prévoit que les services particuliers ont pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier;

CONSIDÉRANT que l'article 8 du Régime pédagogique prévoit que les services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier s'adressent à l'élève qui est dans l'impossibilité de fréquenter l'école parce qu'il doit recevoir des soins spécialisés de santé ou des services sociaux;

CONSIDÉRANT que des procédures administratives sont déjà en vigueur et seront ajustées en fonction des nouvelles conventions collectives;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Roy, administratrice,

- d'abroger la Politique 48-02 concernant la dispensation de cours à domicile.

CA-2024-10-01-344 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1. DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Gilles Montreuil, président, informe le CA qu'il a reçu la démission de M. Ian Venne, administrateur employé – issu du personnel de soutien.

Mme Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le processus de désignation sera amorcé. L'assermentation du nouvel administrateur aura lieu lors de la séance du CA de décembre.

9. REDDITION DE COMPTES

9.1. RAPPORT DE CONFORMITÉ : COMITÉS ET MÉCANISMES DE PARTICIPATION, LISTES D'AFFECTATION DU PERSONNEL-CADRE

Mme Kathlyn Morel, directrice générale, dépose le rapport de conformité

10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

10.1. SUIVI DES PRIORITÉS ANNUELLES

Mme Kathlyn Morel, directrice générale, dépose le sommaire des priorités 2024-2025

10.2. SUIVI DES PLAINTES AU PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

Mme Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le suivi des plaintes au Protecteur régional de l'élève.

11. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h23 Mme Valérie Roy, administratrice, propose la levée de la séance.

CA-2024-10-01-345 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

NM/ng/vt

Secrétaire générale